

 ABJURATION

# SCEAU DE PROTECTION CONTRE LES MORTS-VIVANTS

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, M/F
Portée	3 m
Zone/Cible	émanation de 3 m de rayon centrée sur le lanceur de sorts
Durée	1 minute/niveau (T)
JS	aucun ou Volonté, annule (voir texte)
RM	oui

Le personnage crée une barrière de protection de la couleur de l'argent terni. Les morts-vivants (intelligents ou pas) possédant un nombre de DV inférieur au niveau de lanceur de sorts du personnage ne peuvent traverser cet obstacle. Ceux possédant un nombre de DV égal ou supérieur au niveau de lanceur de sorts du personnage peuvent passer au travers s'ils réussissent un jet de Volonté contre le sort, en subissant tout de même 3d6 points de dégâts. Dès qu'un mort-vivant a réussi son jet de sauvegarde contre ce sort et a encaissé les dégâts, il peut traverser à nouveau la barrière sans problème. Ce sort s'utilise uniquement de manière défensive et non offensive. Si le sceau est créé directement sur des morts-vivants, sa barrière protectrice est instantanément détruite.